

484674

TELEGRAMME VENANT DU MARECHAL FOCH.

Il importe que l'action militaire polonaise vise, sans aucun retard, à asseoir l'occupation sur les territoires que la Pologne peut raisonnablement revendiquer.

Au Nord du PRIPET, en arrêtant ces territoires à la ligne générale SUWALKI - GRODNO - PINSK, on a eu pour but d'éviter toute cause de conflit entre Polonais et Lithuaniens. Les raisons qui ont fait préconiser cette ligne subsistent intégralement.

En conséquence, si le Commandement Polonais estime nécessaire, pour des motifs militaires, de reprendre les opérations offensives au Nord du PRIPET au-delà de la ligne SUWALKI - GRODNO - PINSK, il est indispensable que le Gouvernement polonais donne au préalable au Gouvernement lithuanien les assurances les plus formelles sur son intention de limiter ses revendications territoriales, en vue maintenir les relations amicales entre les deux pays.

Signé : Maréchal FOCH.

AMBASSADE POLONAISE
ADJUTANT GENERALNA
WARSAWA
DL 484674 15/8 JS 20.1

PILSUDSKI
INSTITUTE
ARCHIVES
New York